

En finir avec le sondage annuel sur le racisme

Projet de tribune, avril 2001

Alain Morice

Alain Morice est anthropologue au CNRS – Unité de recherche Migrations et société (URMIS)

L'an dernier, le sondage annuel « Les Français et le racisme » avait fait grand bruit et provoqué des commentaires alarmants : 69% des personnes interrogées s'y déclaraient plus ou moins « racistes », soit une hausse de 7 points en un an. En mars 2001, l'opération fait moins recette dans les médias. On a surtout retenu que, de l'avis de 60% des Français, il y avait « trop de personnes d'origine étrangère »[1] – pourcentage au demeurant stable depuis deux ans qu'est posée cette question bizarre (on n'ose dire « étrange »).

Rappelons que cette enquête est effectuée depuis dix ans aux alentours du mois d'octobre, à la demande de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), placée sous l'autorité du Premier ministre. Ses résultats figurent dans un épais rapport, rendu public le 21 mars, date de la journée internationale contre le racisme.

A l'opposé du cochon où, dit-on, tout est bon, on se demande quoi garder dans le sondage de la CNCDH : concepts, méthode, et surtout intentions et interprétations – car une enquête n'est jamais neutre – semblent à tous égards suspects (soit dit par euphémisme) et peu dignes de la noble mission de cet organisme. Voyons plutôt.

Les mots du questionnaire d'abord, des mots qui ont en commun de n'être jamais définis rigoureusement. D'une question à l'autre, on voit ainsi surgir des catégories fort peu objectivables, et de surcroît hétérogènes entre elles, comme « Arabes », « Noirs », « Asiatiques », « Juifs » (un quadrige de base auquel – Dieu seul sait pourquoi – nos sondeurs semblent très attachés depuis dix ans), mais aussi « Beurs », « de couleur », « d'origine maghrébine » (ou « maghrébins »), etc., sans oublier... les homosexuels et les femmes. Le tout bien sûr dans un contexte fortement dépréciatif et stigmatisant : sondage sur le racisme oblige !

D'une question à l'autre, le « démon des origines » dont parle le démographe Hervé Le Bras est omniprésent. Notamment dans cette question pivot : « Diriez-vous qu'en France aujourd'hui il y a trop (pas trop) de personnes d'origine étrangère ? » Que signifie cette notion d'« *origine étrangère* » ? Le sondeur serait bien en peine d'expliquer

cette appellation fantasmagorique au sondé. En outre, dans le rapport de la CNCDH, les réponses à cette question apparaissent sous la rubrique « opinions sur le nombre d'*étrangers* en France ». Mais ce n'est pas tout : cela figure dans un chapitre intitulé : « La perception de l'immigration ». Quel mélange ! Est-ce à dire que pour la CNCDH, l'*origine étrangère* (terme racisant qui à n'en pas douter vise les enfants d'immigrés) vaut statut d'*étranger*, voire d'*immigré* ? Partant de ce seul exemple, on est en droit de se demander si ce sondage n'instille pas sournoisement ce que ses commanditaires prétendent combattre : à savoir que la France est encombrée d'indésirables Français. De fait, la question qui vient juste après porte sur le « trop » d'Arabes, de Noirs, d'Asiatiques et de Juifs.

Le reste du questionnaire est à l'avenant. En voici quelques extraits, sous couvert d'« opinions » où le sondeur n'aurait nulle compromission, et où le sondé doit dire « d'accord » ou « pas d'accord » – que le lecteur se mette à la place du malheureux « échantillon représentatif de 1 000 personnes », et il verra vite que seuls les crétins et les racistes sont à même de répondre. « Les Juifs sont des Français comme les autres » ; « Il y a des races inférieures à d'autres » (nos sondeurs ignorent que la notion même de race implique une « infériorité », puisqu'elle a été conçue pour affirmer une supériorité) ; « Il y a trop de joueurs d'origine étrangère dans l'équipe de France de football » ; « La place des femmes est à la maison » ; « La plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France », « Aujourd'hui en France, on ne se sent plus chez soi comme avant ». D'autres formulations plus positives appellent, c'est clair, des réponses négatives (« Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France ».) On a rarement vu de tels tripotages, et d'ailleurs certaines questions pièges (posées un peu différemment à deux moitiés de l'échantillon) valent aveu que tout cela n'est que manipulation verbale.

Si la CNCDH daignait prêter attention à ces critiques, sa défense serait celle-ci : nous ne faisons que mesurer l'impact des « lieux communs » dans la population. « Lieux communs » est en effet le bel euphémisme qu'emploie l'Institut Louis Harris dans le rapport pour désigner les fantasmes les plus abjects. La casuistique serait plus crédible si elle ne couvrait pas un mensonge, qui consiste à obliger l'enquêteur à présenter ces fantasmes comme « des opinions que nous avons recueillies ». Recueillies où, comment, quand, sinon lors du sondage de l'année précédente ? Attristante tautologie, dont le procédé n'est pas sans rappeler celui qu'utilisait jadis l'Inquisition, quand elle répandait un imaginaire contre les sorciers, pour qu'il lui revienne, ratifié par la *vox populi*.

Au fait, de quelle « population » notre échantillon est-il « représentatif » ? D'abord, il faut avoir 18 ans au moins pour parler du racisme, lequel est (chacun sait) absent du monde scolaire. Ensuite, il ne faut pas habiter les DOM-TOM, qui ne font pas partie des zones retenues pour l'enquête : la question du racisme ne se pose donc qu'en métropole. Mais qu'importe, puisqu'il s'agit, *par construction* (donc par volonté) d'une investigation où l'on reste entre vrais Français, au sens où l'entendait Xavier Vallat il y a soixante ans, car ce questionnaire s'adresse aux stigmatisateurs, jamais aux stigmatisés. Même les enquêteurs paraissent triés sur le volet : sinon comment poser certaines des questions déjà citées ? On imagine mal (autres questions) un Juif demander à un autre Juif s'il trouve que « les juifs (*sic*) ont trop de pouvoir en France », ou un noir demander à un noir s'il est grave d'être « contre le mariage d'un de ses enfants avec un noir » et, si c'est le cas, quel biais !

Passons vite sur la justification que, cette année, la CNCDH a confiée à ses deux politologues attirés, et qui commence par l'énoncé que « les limites des sondages sont connues »[2], pour continuer dans une glose sur l'« ethnocentrisme », sorte de *deus ex machina* propre à remettre au goût du jour les antiques préceptes endogamiques de l'aristocratie : on y apprend que le rejet des « autres » s'explique par l'absence de mêmes nationalité, culture, religion et couleur de peau. Passons encore sur le fait qu'une telle enquête ne mesure que les paroles, en total décalage avec le racisme en actes : comment affirmer sérieusement que 81% de Français (surtout après épuration ethnique de l'échantillon) peuvent trouver « grave » le fait de « refuser l'embauche d'un noir ou d'un maghrébin », à qualification égale ? Ce serait trop beau.

Mais c'est peut-être le court commentaire du Service d'information du gouvernement (SIG) qui nous éclaire sur toutes ces apparentes aberrations. Il y est dit, entre autres, que les (vrais) Français ne sont pas mûrs pour accorder le droit de vote aux étrangers non européens : « L'évolution des mentalités est plus lente qu'en ce qui concerne la place faite aux femmes et la reconnaissance des droits des homosexuels. » Que la xénophobie des (vrais) Français renvoie à « un sentiment de lassitude face à la pression fiscale », vu que les « étrangers », c'est-à-dire les « personnes d'origine étrangère » (*sic*), sont « mieux servis que les Français ». Et que la majorité de ces mêmes (vrais) Français « expriment des opinions intégrationnistes, voire (...) assimilationnistes ». Cette manière de voir, nous est-il affirmé sans aucune preuve, est surtout répandue « dans les milieux populaires et peu instruits ».

On pourrait multiplier les exemples et affiner l'analyse. Retenons ici que le sondage Louis Harris tombe à pic pour apporter un semblant de légitimité populaire à des orientations politiques récupérées de l'extrême droite. La CNCDH a peu de marge de liberté par rapport aux gouvernements dont elle dépend. Il est plus étonnant que, depuis une décennie, les plus grandes associations de défense des droits humains de notre pays, membres de la CNCDH, continuent d'homologuer, par leur silence ou leur participation, des opérations annuelles aussi scientifiquement irrecevables que politiquement inadmissibles et dangereuses.

[1] *Le Monde*, 22 mars 2001.

[2] Allusion voilée à notre article : Alain Morice, Véronique de Rudder, « A quoi sert le sondage annuel sur le racisme ? », *Hommes & Migrations*, n°1277, septembre–octobre 2000, p. 89–98.